



Municipalité de Sainte-Marie-Salomé

690, chemin St-Jean, Sainte-Marie-Salomé (Québec) J0K 2Z0

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Sainte-Marie-Salomé, le 7 mai 2022 – C’est avec une immense fierté que la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé dévoile sa toute première politique environnementale. La municipalité montcalmoise a sollicité, pour l’occasion, la collaboration du Mouvement Environnement de Sainte-Marie-Salomé ainsi que l’expertise du Conseil régional de l’environnement de Lanaudière (CREL) afin de l’accompagner dans la démarche de création ainsi que la conception de cet outil essentiel et visionnaire.

Piloté depuis 2019 par Cindy Morin, conseillère municipale, en étroite collaboration avec le Mouvement Environnement de Sainte-Marie-Salomé, le déploiement de la politique environnementale de Sainte-Marie-Salomé s’est articulé à l’aide d’un processus démocratique. La première étape du projet a, entre autres, pris la forme d’un sondage diffusé auprès citoyens. Un premier jet d’écriture du document a également été réalisé lors de cette étape. Subséquemment, la Municipalité a reçu, dès l’automne 2020, l’appui de Gabriel Meunier et d’Antoine Drainville-Mongeau du CREL. Le travail de ces derniers a permis de peaufiner le texte de la politique, d’accompagner la Municipalité dans la réalisation d’un sondage sectoriel, mené à l’hiver 2021, ainsi que d’enrichir son plan d’action. Dans l’ensemble du processus, les citoyens ainsi que les acteurs des milieux agricole, commercial, communautaire, institutionnel et municipal ont été invités à participer aux discussions et à s’exprimer sur le sujet important et préoccupant qu’est l’environnement.

La politique environnementale de Sainte-Marie-Salomé se veut simple et concrète. Elle est basée sur quatre principes qui constituent le fondement de la réflexion et l’assise du plan d’action qui en découle :

- **Qualité de l’environnement** - La qualité de l’environnement est à la base d’un milieu de vie sain et est essentielle au développement de la communauté dans une optique de développement durable ou de décroissance économique ;
- **Responsabilité** - Tous les acteurs de la communauté ont un pouvoir et des responsabilités d’action en lien avec les changements climatiques ;
- **Participation et engagement** - La participation et l’engagement des membres du conseil municipal, des employés, des institutions, des commerçants et des citoyens sont primordiaux dans la mise en œuvre de la présente politique ;
- **Communication transparente** - La sensibilisation et la transmission de l’information constituent une clé essentielle pour susciter l’adhésion du plus grand nombre à la protection de l’environnement et au développement durable.

Ces quatre principes trouvent leur écho dans les quatre axes d’intervention suivants :

- Qualité de l’environnement et biodiversité
- Gestion municipale
- Gestion des matières résiduelles



Municipalité de Sainte-Marie-Salomé

690, chemin St-Jean, Sainte-Marie-Salomé (Québec) J0K 2Z0

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

- Lutte et adaptation aux changements climatiques

« Je me réjouis de l'aboutissement de cette démarche consultative citoyenne par la réalisation de la première politique environnementale à Sainte-Marie-Salomé », exprime Véronique Venne, mairesse de la municipalité de Sainte-Marie-Salomé. « Je suis d'autant plus fière que le conseil municipal ose mettre en place les bases d'une démarche plus vaste liée à un plan d'action qui se veut, je le souhaite, audacieux, mobilisateur et efficace, à l'image même des précieux bénévoles du Mouvement Environnement qui portent depuis 2019 cette initiative. Il en va de la qualité de vie des générations qui nous suivront. Je tiens à remercier les membres de l'équipe du CREL pour leur professionnalisme et leur expertise », poursuit-elle.

Le CREL, quant à lui, se dit reconnaissant de la confiance accordée par la municipalité de Sainte-Marie-Salomé. « Nous sommes touchés et inspirés par la volonté très sincère que nous ressentons de la part de la Municipalité dans la mise en place de mesures environnementales. L'élaboration de la politique environnementale de Sainte-Marie-Salomé est un exemple de projet concerté et porteur d'avenir comme on les aime ! », énonce Vicky Violette, directrice générale du CREL.

La municipalité de Sainte-Marie-Salomé tient à remercier spécialement mesdames Line Besner et Marcelle Chartrand, citoyennes bénévoles et engagées auprès du Mouvement Environnement de Sainte-Marie-Salomé.

Pour consulter la politique environnementale de la municipalité de Sainte-Marie-Salomé, visitez le www.sainte-marie-salome.ca ou communiquez avec le bureau municipal au 450 839-6212.

- 30 -

Information : **Élisa-Ann Sourdif**, directrice générale – Municipalité de Sainte-Marie-Salomé
dg@sainte-marie-salome.ca | 450 839-6212.

Source : **Julie Beauséjour**, coordonnatrice des communications et conseillère stratégique - CREL
julie.beausejour@crelanaudiere.ca | 450 756-0186, poste 5.